

Le **Circuit Régional Pays de la Loire** est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Facile à médiatiser, il permet au CRE de valoriser des concours de la région, les propriétaires et les sponsors-partenaires et de **préparer les couples au Championnat de France**.

## PRÉSENTATION

- Le circuit se court sur 7 étapes dans les indices Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1 et Amateur Elite et sur les épreuves *préliminaire ou imposée* et *Grand Prix*.
- Les Grand Prix sont dotés d'un coefficient 2 au classement permanent FFE.

## DÉFINITION D'UNE ÉCURIE

- Une Ecurie est une personne morale composée de 2 cavaliers licenciés en Pays de la Loire et titulaires d'une licence FFE compétition Amateur.
- Les cavaliers courent pour une seule écurie avec autant de chevaux que souhaité et peuvent changer d'indice en cours de saison.
- 1 couple ayant concouru sous licence pro en N-1 n'est pas autorisé à participer.

## INSCRIPTION

- S'inscrire sur le site du Comité Régional [www.paysdelaloire.ffe.com](http://www.paysdelaloire.ffe.com) via le lien internet
- Inscription possible tout au long de la saison (pour qu'une étape soit prise en compte, inscription **avant la clôture des engagements de cette étape**)
- L'écurie doit fournir au CRE une attestation écrite de chaque partenaire autorisant l'utilisation de son nom par l'écurie en question et par le CRE lors de ses opérations de communication.

## ENGAGEMENT

- Procédure d'engagement selon l'avant programme du concours
- Changement de chevaux libres
- Si plusieurs chevaux sur les Grand Prix, déclarer par mail au CRE, avant le début de l'étape, le couple participant. A défaut, le plus mauvais résultat sera pris en compte.

## RESULTATS ET POINTS

- Répartition réglementaire de la dotation des épreuves
- A chaque étape, le couple peut participer à 1 épreuve préliminaire ou imposée et à 1 épreuve Grand Prix. Il peut choisir le niveau qui lui convient le mieux (ex : am1 pré1 et am2 GP)
- D'une étape à l'autre les cavaliers sont libres de changer de niveau et de monture, mais sur une étape les 2 épreuves sont à concourir avec le même cheval
- Répartition des points : A chaque étape, les points sont attribués en fonction du classement dans l'épreuve Grand Prix selon le tableau ci-dessous

place	10 partants et +	entre 5 et 9 partants	4 partants et -
1er	10	9	8
2e	9	8	7
3e	8	7	
4e	7		
5e	6		
6e	5		
7e	4		
8e	3		
9 et +	2		

Seuls les cavaliers classés dans le 1er tiers de l'épreuve reçoivent ces points. Au delà de ce 1er tiers, les reprises terminées rapportent 2 points

Anne-Claire Grison - Directrice -06.20.33.10.16 - [communication@paysdelaloire.ffe.com](mailto:communication@paysdelaloire.ffe.com) ou  
 Sylvie Château - référente dressage 06.25.80.78.35 - [sylvie@chateau-gaubert.com](mailto:sylvie@chateau-gaubert.com)

## POINTS BONUS

- 1 point bonus est attribué aux cavaliers participants au niveau Amateur Elite GP
- 1 point bonus est accordé aux cavaliers ayant terminé une épreuve préliminaire ou imposée.

## CALCUL DES POINTS

- Attribution des points en fonction des participations et classement sur le GP
- C'est l'équipier qui bénéficie du plus grand nombre de points qui génère les points de base pour l'Ecurie
- Si le 2ème coéquipier termine 1 épreuve sur l'étape, il rapporte 2 points (sinon 0)
- Si aucun coéquipier ne termine d'épreuve mais que au moins 1 cavalier a pris le départ sur une épreuve, il rapporte 1 point de participation

Les résultats par étape sont gérés par le CRE et publiés dans les 72H sur la page Facebook des Circuits Régionaux. Les cavaliers disposent ensuite de 7 jours pour effectuer une éventuelle réclamation. Au delà de ce délai les points ne seront plus modifiés.

En cas de disqualification du cavalier ou du cheval, les points gagnés par l'Ecurie ne sont pas attribués.

## REMISE DES PRIX

- A chaque étape, les meilleurs cavaliers du Circuit Régional seront récompensés en plaques et flots
- Pour le classement final, les meilleures Ecuries seront récompensées en plaques, flots et lots lors de la soirée festive du CRE (présence obligatoire)

## CLASSEMENT FINAL

- Conditions de participation : une Ecurie devra avoir participé à au moins 3 étapes et chacun des équipiers à au moins 2 étapes (sauf justificatif médical du cavalier en cours de saison)
- Le classement final est le cumul des 4 meilleurs résultats acquis par l'équipe
- 2 points bonus pour les cavaliers ayant participé au Championnat de France Amateur
- 1 point de sportivité : pour un cavalier engageant le Grand Prix dans l'indice supérieur en cours de saison (minimum 2 étapes)
- En cas d'ex-aequo sur le podium, les Ecuries seront départagées en fonction du nombre de participations de l'équipe. Si nouvelle égalité, partage des récompenses.

## DROIT A L'IMAGE

Pour la promotion du Circuit Régional, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément le CRE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous support connus actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne. Cette autorisation est accordée définitivement à compter des inscriptions auprès de CRE.

**L'inscription d'une Ecurie dans le Circuit Régional vaut acceptation du présent règlement.**



Fiche d'inscription

Anne-Claire Grison - Directrice -06.20.33.10.16 - [communication@paysdelaloire.ffe.com](mailto:communication@paysdelaloire.ffe.com) ou  
 Sylvie Château - référente dressage 06.25.80.78.35 - [sylvie@chateau-gaubert.com](mailto:sylvie@chateau-gaubert.com)

## CALENDRIER

15 - 16 MARS - LA ROCHE SUR YON (85)

25 - 27 AVRIL - LE LION D'ANGERS (49)

16 - 18 MAI - LE MANS (72)

31 MAI - 01 JUIN - STE PAZANNE (44)

7 - 8 - 9 JUIN - LAVAL ATH (53)

20 - 21 SEPTEMBRE - LE LION D'ANGERS (49)  
*CHAMPIONNAT REGIONAL*

16 - 19 OCTOBRE - LE MANS (72)



Anne-Claire Grison - Directrice - 06.20.33.10.16 - [communication@paysdelaloire.ffe.com](mailto:communication@paysdelaloire.ffe.com) ou  
Sylvie Château - référente dressage - 06.25.80.78.35 - [sylvie@chateau-gaubert.com](mailto:sylvie@chateau-gaubert.com)